

CALENDRIER EXAMEN ETUDIANTS REGIME DEROGATOIRE MASTER 1 SCIENCES DU LANGAGE SEMESTRE 2
Année universitaire 2023-2024

SEMESTRE 2	Code UE	LISTE ELEMENTS	ECTS	COEFFICIENT	Date	Heure	Salle	Enseignant	Nature de l'épreuve	
	MAJEURES									
	L40S2A01	Langues en contact et langues de contact	6	6	Dossier à rendre le 2 avril 2024			Madame CHADY	Dossier (individuel) sur l'un des thèmes abordés en cours dans un pays de votre choix dans lequel nous avons la présence du français ou d'un créole (à rendre le 2 avril 2024). Informations disponibles sur MOODLE et auprès de l'enseignante	
	L40S2A02	L'enfant, le langage et les langues en milieu créolophone	6	6	Devoir à rendre sur MOODLE pour le 10 mai 2024 de 16h00 à 18h00			Madame Eyquem	Devoir maison	
	L40S2A03	Travail de recherche	6	6	Rapport d'étape du mémoire					
	L40S2A04	Méthodologie de la recherche	2	2	Devoir maison à déposer sur Moondle au plus tard le 10 Mars					
	L40A2LVE	LVER	2	2						
	L40A2ANG	Anglais	2	2	Lundi 22 avril 2024	12h00 à 23h59	MOODLE	Madame Mamodaly	Examen en distanciel disponible de 12h00 à 23h59	
	L40A2ESP	Espagnol	2	2	Vendredi 19 avril 2024	17h30-19h30	Amphi 5	Monsieur Vitry	Ecrit	
	L40A1CRE	Créole	2	2	Mercredi 10 avril 2024	Ecrit ou oral		Monsieur Lauret	soit une présentation orale en langue créole de 8 à 10 minutes d'un groupement de trois textes littéraires réunionnais proposés par l'étudiant. Ce groupement devra être justifié, rassemblé sous un titre et problématisé. Il apportera des précisions biographiques sur les auteurs ainsi que des éléments bibliographiques et scientifiques. - soit l'exposé rendu à l'écrit (6 à 8 pages) à rendre le 10 avril au plus tard.	
L40S2A05	PPP	1	1	Devoir à rendre sur MOODLE pour le 10 mai 2023			Madame Eyquem	Devoir maison		
L40S2A06	Participation à des manifestations scientifiques	1	1	Devoir à rendre sur MOODLE pour le 10 mai 2024			Madame Eyquem	Devoir maison		
L40S2A07	Le plurilinguisme et ses enjeux	6	6	Vendredi 29 Mars 2024	13H30-15H30	A.150	Madame NOËL	ECRIT		

Rappel:
La sortie n'est autorisée qu'après une durée d'une heure, provisoire ou définitive, et sur avis de l'enseignant(e) responsable. Les sorties se font à tour de rôle.
Aucun objet personnel n'est autorisé sur la table : trousse, téléphones portables, ordinateur (sauf nécessité pour l'épreuve), dossiers, papiers etc... seront rangés dans le sac personnel de l'étudiant (e)
Chaque étudiant(e) dépose son sac dans un endroit de la salle indiquée par les enseignant(e)s.
Aucune communication n'est autorisée entre les étudiant (e)s, après le début de l'épreuve, sauf avis contraire des enseignant (e)s).

Voir les informations en ANNEXE 2 du Règlement des études de l'UFR LSH

Le présent affichage tient lieu de convocation

Fait à Saint-Denis, le 09/02/2024

Code couleur modification:

1ere modification	14/02/2024	6ème modification		11ème modification	
2ème modification	16/02/2024	7ème modification		12ème modification	
3ème modification		8ème modification		13ème modification	
4ème modification		9ème modification		14ème modification	
5ème modification		10ème modification		15ème modification	